

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 11 décembre 2014

sous la Présidence de Monsieur Cédric MILLIQUET

Préavis 26/2014 Budget année 2015

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 26-2014 du 29 octobre 2014,
vu le rapport de la Commission des finances,

décide

1. d'approuver le projet de budget pour l'exercice 2015 dont le résumé est le suivant :

- Total des charges	CHF	150'305'890.00
- Total des revenus	CHF	150'436'550.00
		<hr/>
- Excédent de revenus	CHF	130'660.00
		=====

après :

- Amortissements	CHF	3'477'500.00
- Attribution aux fonds de réserve et de renouvellement	CHF	806'710.00
- Prélèvement sur les fonds de réserve et de renouvellement	CHF	-901'100.00

2. d'approuver le projet de budget d'équipement et de modernisation des réseaux des Services Industriels (Budget EMR) CHF 1'000'000.00
3. d'approuver le budget 2015 de la Commission Intercommunale de la STEP de Lausanne (CISTEP).

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

La secrétaire



Cédric MILLIQUET

J. Vallotton
Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 12 décembre 2014